



Chiré en Montreuil le 2 mai 2024

## PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-jointe l'étude de faisabilité et un registre (cahier) pour chaque scénario est disponible en mairie afin de noter votre avis si vous le souhaitez. N'oubliez pas de noter sur chaque registre vos Nom, Prénom, adresse et numéro de téléphone.

Parmi les 5 scénarios que vous allez consulter, aucun n'a encore été arrêté par le Conseil municipal.

Avant de commencer la rénovation du bâtiment d'ISO DELTA acheté par la Commune, une étude énergétique a été réalisée par le Syndicat Énergie Vienne et une étude de faisabilité par le bureau d'études "Équipage" permettant ainsi aux élus d'estimer le coût des travaux et l'état énergétique du bâtiment.

L'étude énergétique et l'étude de faisabilité ont été prises en charge en totalité par le Syndicat Énergie Vienne. La commune n'a déboursé aucune somme.

L'étude de faisabilité n'est pas le plan du bâtiment déjà rénové. C'est l'ensemble des scénarios possibles pour optimiser la surface selon les projets. Ces différentes propositions permettront aux élus de faire leur choix en conséquence et aux architectes de réaliser leurs plans en respectant le budget défini par l'étude.

Pour compléter le dossier, une étude du sol sera réalisée et viendra compléter l'étude de faisabilité.

Lorsque la consultation sera terminée (31 mai 2024), l'étude du sol réalisée, et que le groupe de travail mis en place aura rendu son avis, le conseil votera pour un des scénarios.

La seconde phase du projet consiste à choisir, avec le conseil du bureau d'études, un architecte, des entreprises, etc.

Le Syndicat Énergie Vienne prendra en charge le coût des travaux de l'étude énergétique du bâtiment proportionnellement à la surface choisie et au scénario retenu finalement par le Conseil municipal.

Bonne consultation

Ibrahim BICHARA

Le Maire

